



Fiche programme

Habilitation Electrique : Initiale Electrique. Indices : B2V BR BC H0, BE Essai, Mesure, Vérification

FORMACODE : 24049

Objectifs

Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en BT, les travaux d'ordre électrique en BT et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques et/ou de mesurage, de vérification, d'essais.

Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et les autres documents associés.

Rendre compte de ses activités

Public :

Personnels électriciens appelés à intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...) pour réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique en BT.

Prérequis :

Compétences en électricité dans le domaine des tensions considéré sur les ouvrages ou installations électriques domestiques.

Durée

La formation à une durée de 3 jours de 7 heures soit 21 heures par stagiaire

Modalité pédagogique

La formation peut être ouverte en intra ou en interentreprises pour un groupe de 4 à 12 stagiaires.

Pédagogie : outils et moyen

Méthode pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratique

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappe isolante, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18 510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Lieu

La formation se déroule dans des locaux alloués par l'organisme de formation ou dans les locaux de l'entreprise bénéficiaire.

Cout

Coût de la formation par stagiaire en inter : nous contacter pour un devis

Coût en intra : nous contacter pour un devis

Contact

Jérôme FIOR - Formateur



06 77 51 65 13



contact@4f-electricite.fr



Programme détaillé : Formation en présentiel

Jour 1 :	8h30 à 12h	Connaissances générales en électricité Les grandeurs électriques Les dangers et les risques Les effets du courant sur le corps Les mesures de prévention La mise en sécurité d'un circuit	Pratique
	13h à 16h30	<u>Mise en pratique sur maquette pédagogique</u> Exercice d'analyse de risque et situation de travail • L'analyse préalable à son intervention • La mise en œuvre de ses EPI • La réalisation de connexions et de déconnexions	
Jour 2 :	8h30 à 12h	• Les équipements de protection • La conduite à tenir en cas d'accident • La conduite à tenir en cas d'incendie • Les zones d'environnement • L'identification des ouvrages BT • Les symboles d'habilitation • Les niveaux d'habilitation nécessaires • Les travaux hors tension avec ou sans voisinage	Pratique
	13h à 16h30	<u>Mise en pratique sur maquette pédagogique :</u> • L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique BT • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique • Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance • Les étapes de consignation • La réalisation de connexions et de déconnexions	
Jour 3 :	8h30 à 12h	• Les risques spécifiques aux interventions BT • La préparation d'une intervention et les mesures de prévention • Les risques spécifiques aux travaux • La rédaction des documents <u>Evaluation QCM théorique</u>	Pratique
	13h à 16h30	<u>Mise en pratique sur maquette pédagogique :</u> • La pose d'un EPC • La réalisation d'interventions de dépannage et la rédaction des documents • Le compte rendu de son activité Evaluation Pratique tout au long des ateliers.	

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire.